

Brochure

2026-2027



Plan



Bâtiment A :

Bâtiment D :

- Salles de sciences
- Laboratoires
- Cafétéria

- Salle de cours
- Salles de musique
- Salles d'informatique
- Salles d'arts visuels

Bâtiment B :

- Direction
- Secrétariat
- Réseau de soutien
- Salles de cours
- Salle des maîtres
- Bibliothèque
- Salles de sport

Le GypAd est un centre de formation post-obligatoire pour adultes dont les objectifs principaux sont :

- Offrir à des personnes aux parcours divers une opportunité d'approfondir les compétences académiques permettant à des adultes d'obtenir un titre.
- Garantir un enseignement de qualité conforme aux standards cantonaux et fédéraux..

Contact

Gymnase pour Adultes

Chemin de Mongevon 3

1023 Crissier

+41 21 557 46 62

gymnase-pour-adultes@vd.ch

Numéros d'urgence

Police : 117

Ambulance. : 144

Pompiers : 118

La main tendue : 143

1. Direction, administration, services

Direction

Le directeur supervise toutes les activités pédagogiques ainsi que les tâches administratives relatives au Gymnase pour Adultes. Même si, pour toute question touchant à ses études et à son orientation ultérieure, l'étudiant-e s'adresse en priorité à sa conseillère ou son conseiller de classe ou aux études, à sa doyenne, voire aux autres services (travailleuse sociale, conseillère en orientation, médiation), elle/il peut demander en tout temps un entretien au directeur (contact par courriel).

De manière analogue, les questions relatives à une classe sont d'abord traitées par la conseillère ou le conseiller de classe ou aux études, puis par la doyenne responsable de la classe, et au besoin, par le directeur du GypAd.

Adriano **ALOISE**

Directeur

adriano.aloise@vd.ch

021 557 46 55

Bureau 3B17

Sophie **CHESEAUX**

Doyenne Prep

Doyenne ECGA

Doyenne CoCI

Doyenne MS

Doyenne PASS 05 à 08

Responsable des aides financières

sophie.cheseaux@vd.ch

021 557 46 78

Bureau 3B22

Delphine **RIVIER**

Doyenne 1 et 2 EMA

Responsable des TM EMA

Doyenne PASS 01 à 04

Responsable examens août

Tâches RH et comptabilités

delphine.rivier@vd.ch

021 557 46 54

Bureau 3B21

Karen **MALHERBE**

Doyenne EMBi

karen.malherbe@vd.ch

079 534 55 27

Bureau 3B22

Lydie **SCHMIT**
Doyenne 3EMA
Doyenne PASS 09 à 12
Responsable examen juin
RBA
Responsable des
mesures d'aménagement pour
besoins spécifiques
Responsable des promotions

lydie.schmit@vd.ch
021 557 97 76
Bureau 3B21

Administration

Secrétariat, RH et comptabilité

Mail et heures d'ouverture

[gymnase-pour-
adultes@vd.ch](mailto:gymnase-pour-adultes@vd.ch)

Heures d'ouverture :

Lu, ma, me, je :
13h30 à 18h

Ve : 13h30 à 16h30

Andrea **CHRISTINAT**

021 557 46 62

Secrétaire de direction, RH et
comptabilité

Bureau 3B19

Stéphanie **PINTO**

021 557 46 62

Secrétaire d'unité, RH et
comptabilité

Bureau 3B18

L'accès aux locaux du Gymnase de Crissier est possible dès 7h30 du lundi au vendredi. Le soir, après les cours, tous les étudiant-e-s du GypAd doivent avoir quitté les bâtiments au plus tard à 22h15 du lundi au jeudi et à 18h15 le vendredi. Le week-end tous les bâtiments sont fermés.

Accompagnement et soutien

Réseau d'accompagnement et de soutien

Le réseau d'accompagnement et de soutien du GypAd regroupe la conseillère en orientation, le travailleur social, la médiatrice,

l'infirmière et la psychologue. Son but est de contribuer à créer un climat d'étude favorable en permettant, en étroite collaboration avec le décanat, une prise en charge concertée (en toute confidentialité) des étudiant·e·s rencontrant des difficultés autres que pédagogiques. Il peut organiser certaines actions de prévention ou d'entraide.

Orientation pré-universitaire et professionnelle

Virginie SIEGENTHALER virginie.siegenthaler@vd.ch
021 557 46 77
Bureau 4B20

Madame Siegenthaler est à votre disposition pour vous aider à identifier vos projets professionnels et personnels, donner du sens à vos études, acquérir des techniques pour faire un choix, rebondir en cas d'échec, faire le point sur vos besoins dans votre avenir professionnel.

Présence sur le site : du mardi au vendredi. Prise de rendez-vous par mail.

D'autre part, le site de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle fournit des informations (<https://www.vd.ch/orientation>) sur :

- les professions ;
- les formations et les apprentissages ;
- l'agenda des manifestations.

Pour une demande d'entretien individuel, il est nécessaire de prendre directement contact avec le Centre régional d'orientation professionnelle de Lausanne (rue de la Borde 3d, 1014 Lausanne) au 021 316 11 31.

Travailleur social

Michaël Tsang michael.tsang@vd.ch
079 369 90 17 4B23

Le travailleur social est une personne disponible et compétente pour accompagner les étudiant·e·s et les aider à faire face à des questions d'argent, de permis de séjour, de logement, en lien avec les assurances sociales ou encore d'ordre juridique. En cas de difficultés personnelles, familiales ou relationnelles des étudiant·e·s. Le travailleur social peut les épauler dans la recherche de solutions

et dans des démarches socio-administratives, notamment en les orientant vers les différents partenaires externes au GypAd. Toutes les démarches sont effectuées en accord avec les étudiant·e·s et la confidentialité dans l'échange d'information est garantie. Le travailleur social est présent dans l'établissement le lundi, le mardi et le mercredi.

Médiation

Angélique DURUSSEL

angelique.durussel@eduvaud.ch

ou message via *Teams*

Bureau 4B19

La médiatrice est à disposition pour accueillir et écouter en toute confidentialité les étudiant·e·s qui sollicitent la médiation (ou qui lui sont adressés). Elle accompagne les étudiant·e·s dans la recherche de solutions face à des difficultés identifiées, favorise la reconstruction des liens et des relations que l'étudiant entretient avec son environnement d'étude et oriente les étudiant·e·s ou les acteur·rice·s de l'école vers d'autres professionnels, instances ou services selon leurs besoins.

Infirmière et psychologue

Infirmière

ServiceSante.Gypad@avasad.ch

Bureau 4B14

Tania Simoes Rodrigues

+41 70 159 17 73 (atteignable du
mardi au jeudi de 7h45 à 12h et de
12h45 à 16h50)

Psychologue

cecile.vuillemin@vd.ch

Bureau 4B17

Cécile Vuillemin

Cafétéria

La cafétéria sera ouverte jusqu'à 20h00 et proposera une petite restauration.

Bibliothèque

Une antenne de la BCUL sera disponible sur le site de Crissier.

Catalogue en ligne : <https://www.bcu-lausanne.ch/>

Geneviève Freda

genevieve.fredaqueritault@bcu.unil.ch

Guéritault

0B18

Horaires :

Lundi : 14h30-18h
Mardi : 12h-13h30 et 14h30-18h
Mercredi : 12h-13h30 et 14h30-17h30
Jeudi : 12h-13h30 et 14h30-18h
Fermeture le vendredi

Conciergerie

Ricardo FERREIRA

079 391 46 52

exploitation.crissier@vd.ch

Service informatique

Pour toute question informatique, prière de contacter
servicedesk@eduvaud.ch

2. Encadrement pédagogique

Conseillers de classe et aux études

Les conseillères et conseillers de classe (pour les cours préparatoires, l'ECGA, l'EMA et l'EMBi) et les conseillères et conseillers aux études (pour la voie passerelle) accompagnent les étudiant-e-s dont elles/ils sont responsables tout au long de leurs études. Elles/ils suivent leur fréquentation des cours et consultent le conseil de classe afin de pouvoir intervenir si nécessaire auprès des étudiant-e-s et les conseiller. Elles/ils prennent contact avec la doyenne responsable de leur classe (voire avec le directeur) si le comportement ou les absences d'un-e étudiant-e deviennent préoccupants. Elles/ils sont également le relais entre les étudiant-e-s et la direction du GypAd en cas de besoins ou de demandes particulières.

Pour les cours préparatoires, les classes de l'ECGA, celles de l'EMA et de l'EMBi les conseillères et conseillers de classe gèrent également le suivi des absences aux évaluations et les éventuels rattrapages, en étroite collaboration avec la doyenne responsable de chaque filière. Aux échéances des bulletins, elles/ils consultent leurs collègues et préparent les préavis du conseil de classe au sujet des cas de promotion, d'échec ou de réorientation.

Dans certaines situations, le conseil de classe (c.-à-d. l'ensemble des enseignant-e-s d'une classe) est consulté par la direction. Il peut en tout temps se réunir pour discuter des problèmes propres à la classe et proposer des mesures pour résoudre lesdits problèmes.

CLASSE	Conseiller·ère
Pass01	Jeanette Fernandez Rivera
Pass02	Sébastien Kreiner
Pass03	Mariangela Cardillo Petrov
Pass04	Kevin Haenni
Pass05	Valérie Meylan
Pass06	Elodie Narindal
Pass07	Sara Soto
Pass08	Maryline Somsy
Pass09	Valentin Mottier
Pass10	Claudio Gorgoni
Pass11	Yoann Pfluger
Pass12	Nicolas Meylan
Prep1	Xinxin Liu
Prep2	Myriam Grelot
1C01	Yoann Pfluger
1M01	Céline Bornet
1MBi01	Valentin Richoz
2C01	Laura Hernikat Schaller
2M01	Antoine Fachard
2M02	Romain De Monchy
2MBi01	Karen Malherbe
2Mbi01	Emily Villinger
3CAD	Morgane Ischer
3CCI	Delphine Rivier
3CPe	Laura Hernikat Schaller
3CSa	Guillaume Donati
3CTS	Adrien Hess
3M01	Vladimir Loncar
3M02	Ophélie Friedli Chave
3MBi01	Chiara Pellegrini
4MBi01	Karen Malherbe

Responsables de file

File	Responsable
Allemand	Nathalie Ryf Benjamin
Anglais	Xinxin Liu
Italien	Mattia Manzocchi
Espagnol	Coralie Dupont
Mathématiques	Jonas Duboux
Français	Maryline Somsy
Biologie	Valérie Meylan
Physique	Guillaume Donati
Géographie	Sara Soto
Histoire	Ophélie Friedli Chave
Chimie	Rajika Maddage
Sociologie	Mariangela Cardillo
Psychologie	Adrien Hess
Philosophie	Laura Hernikat-Schaller
Economie et Droit	Tanja Forney
Musique	Fabio Antoniello
Arts visuels	Morgane Ischer
Informatique	Grégoire Krähenbühl

3. Généralités et organisation

Comité des étudiant·es

Le comité des étudiant·es propose diverses activités et projets et s'investit dans la vie d'établissement.

Cours de mise à niveau

Les étudiant·es qui ont besoin d'aide au niveau de l'apprentissage scolaire à la suite d'une absence peuvent en obtenir sur demande (gratuitement, mais en principe **de manière ponctuelle et non suivie**). Le détail de l'offre est annoncé en début d'année scolaire, sur la plateforme *Teams*.

4. Engagement personnel des étudiant·e·s

Fréquentation des cours

La présence aux cours est obligatoire, et une fréquentation régulière de ceux-ci est une clé essentielle permettant des études couronnées de succès. Les enseignant·e·s sont tenu·e·s de contrôler la présence des étudiant·e·s à leurs cours. Même si les absences ne doivent pas être justifiées par écrit, les étudiant·e·s devraient, même a posteriori et par simple politesse envers les enseignant·e·s concerné·e·s, leur expliquer les raisons d'une absence ponctuelle ou prolongée.

Les cas de fréquentation trop irrégulière sont signalés par les conseillères ou conseillers de classe ou aux études à la doyenne responsable, qui, le cas échéant, contacte personnellement les étudiant·e·s concerné·e·s.

Une fréquentation **d'au moins 75 % des cours** est exigée de tou·te·s les étudiant·e·s du GypAd. **Un·e étudiant·e faisant preuve d'un absentéisme trop marqué peut se voir refuser l'accès aux examens finaux ou exclure des cours**, et son année est alors considérée comme **échouée** (voir le RGypAd, art 13)

Évaluation continue¹

Pour toutes les classes hormis celles préparant à l'Examen complémentaire passerelle et les 2&3EMBi, le contrôle des connaissances se fait via une évaluation continue des connaissances et compétences sous la forme de travaux écrits, d'exposés, etc. Les évaluations sont annoncées au minimum deux semaines à l'avance par les enseignant·e·s et dès lors la présence des étudiant·e·s y est strictement obligatoire.

Toute absence, qu'elle ait été prévisible ou non, doit être immédiatement justifiée auprès de la conseillère ou du conseiller de classe à l'aide du formulaire ad hoc disponible sur la plateforme *teams*. Les rattrapages des évaluations manquées sont supervisés par la doyenne responsable de la classe.

Si le motif justifiant l'absence n'est pas jugé recevable par le/la conseiller·ère de classe et/ou par la doyenne responsable, ou si

¹ La filière EMBi n'est pas concernée par ces mesures dans le sens où elle a son système d'évaluation propre mêlant évaluations continues et examens semestriels. Voir brochure spécifique à la filière EMBi sur le site www.gypad.ch.

l'absence au test dépasse le quota maximum imposé par le gymnase, **la note minimale de 1^{er} est attribuée à l'épreuve, et celle-ci n'est pas rattrapée.**

Une évaluation manquée à la suite d'une absence dûment justifiée est rattrapée par l'étudiant-e, sur convocation de la doyenne, à l'une des séances spéciales le **samedi matin** prévues à cet effet (voir calendrier memento ci-après, p. 18. Réservation des dates de rattrapages **obligatoire**).

Comportement général²

Au sein du GypAd, il est attendu de chacun-e le respect des quelques règles et usages suivants :

- la **punctualité** au début des cours ou après les pauses est exigée, car elle permet un travail en classe effectif dès les premières minutes ;
- un relevé **quotidien** du courrier électronique institutionnel (adresse @eduvaud) est attendu de toutes et tous ;
- une **réponse rapide** doit être donnée aux sollicitations et convocations du corps enseignant et/ou de la direction ;
- **l'usage des téléphones portables n'est pas autorisé pendant les cours**, sauf pour des activités pédagogiques guidées par l'enseignante ;
- **les étudiant-e-s veillent à laisser les locaux et les places de travail dans l'état où ils les ont trouvés** ; il n'est pas interdit de ramasser un papier ou un déchet que l'on n'a pas soi-même produit pour le mettre à la poubelle !
- **la fumée est strictement interdite à l'intérieur des bâtiments et sur les balcons** ; les fumeurs sont priés d'utiliser les cendriers placés à l'extérieur des bâtiments ;
- de même, un-e étudiant-e **ne peut venir en cours en état d'ébriété ou après avoir consommé des drogues** ;
- la possession, la consommation et/ou le commerce d'alcool, de CBD et de toute autre drogue, légale ou non, **sont strictement interdits** dans l'enceinte du gymnase.

² Voir aussi le règlement interne du GypAd, disponible sur www.gypad.ch.

5. Quelques points administratifs

Dispositions financières

Écolage

Toutes et tous les étudiant·e·s suivant des cours au GypAd doivent s'acquitter d'un écolage annuel. Pour établir la facture d'écolage, la comptabilité doit impérativement (obligation légale) disposer de la fiche d'écolage dûment remplie. Les étudiant·e·s concerné·e·s la reçoivent avec la convocation pour la rentrée scolaire. **Elles/ils sont prié·e·s de la retourner au secrétariat dans le meilleur délai et au plus tard à la rentrée scolaire.**

Dès sa facturation, l'écolage est entièrement dû même en cas d'interruption prématurée de l'année. En cas de difficultés financières, des arrangements de paiement fractionné peuvent être demandés auprès de la comptabilité. Prière de prendre contact avec la comptabilité le cas échéant.

Taxe d'inscription

Tout·e·s les étudiant·e·s doivent s'acquitter chaque année d'une "taxe d'inscription" de CHF 70.–. Elle est destinée à couvrir une partie des frais administratifs et à faciliter l'organisation d'activités liées au programme scolaire ou à la vie de l'établissement.

Bourses d'études

Des formules de demande de bourse sont disponibles sur le site internet de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (<https://www.vd.ch/formation/aides-financieres-aux-etudes-et-a-la-formation-professionnelle-bourses-ou-prets/informations-principales>)

Aide financière

En cas de difficultés financières, des demandes d'aide peuvent être adressées à la doyenne responsable, Mme Sophie Cheseaux et/ou à M. Michaël Tsnang, travailleur social au GypAd.

Attestations d'études et cartes d'étudiant

Les attestations d'études pour allocations familiales sont établies durant l'été pour toutes et tous les étudiant-e-s. Chacun-e reçoit la sienne avec le courrier de convocation de rentrée.

La carte d'étudiant-e est un document officiel et aucune annotation ou adjonction ne peut y être apportée par l'étudiant-e ou par un tiers. Elle est émise et distribuée en début d'année scolaire. Les cartes perdues peuvent être remplacées contre paiement de CHF 10.-. Les cartes modifiées ne sont plus valables ; elles peuvent être refaites par le secrétariat pour le même montant. Notez que les cartes d'étudiant-e donnent accès aux photocopieuses (montant à charger auprès du secrétariat) ainsi qu'au PASSCulture.

Assurances

L'école n'assure pas les étudiant-e-s à titre complémentaire. Elles/ils ne sont donc couvert-e-s que par leur(s) assurance(s) personnelle(s).

6. Calendrier scolaire et semaines de cours

Sem cours	du	au
1	17.08.26	21.08.26
2	24.08.26	28.08.26
3	31.08.26	04.09.26
4	07.09.26	11.09.26
5	14.09.26	18.09.26
6	21.09.26	25.09.26
7	28.09.26	02.10.26
8	05.10.26	09.10.26
Vacances automne		
9	26.10.26	30.10.26
10	02.11.26	06.11.26
11	09.11.26	13.11.26
12	16.11.26	20.11.26
13	23.11.26	27.11.26
14	30.11.26	04.12.26
15	07.12.26	11.12.26
16	14.12.26	18.12.26
17	21.12.26	25.12.26
Vacances Noël		
18	11.01.27	15.01.27
19	18.01.27	22.01.27

20	25.01.27	29.01.27
21	01.02.27	05.02.27
Relâches		
22	15.02.27	10.02.27
23	22.02.27	26.02.27
24	01.03.27	05.03.27
25	08.03.27	12.03.27
26	15.03.27	19.03.27
27	22.03.27	26.03.27
Vacances Pâques		
28	12.04.27	16.04.27
29	19.04.27	23.04.27
30	26.04.27	30.04.27
31	03.05.27	07.05.27
32	10.05.27	14.05.27
33	17.05.27	21.05.27
34	24.05.27	28.05.27
35	31.05.27	04.06.27
36	07.06.27	11.06.27
37	14.06.27	18.06.27
38	21.06.27	25.06.27
39	28.06.27	02.07.27

Memento

Accueil des nouveaux étudiant-e-s	vendredi 21 août 2026
Début des cours	lundi 24 août 2026
Congé du Jeûne fédéral	lundi 21 septembre 2026
Vacances d'automne	du 10 octobre 2026 au 25 octobre 2026
Début des compléments de langue pour les MSCI	lundi 26 octobre 2026
Établissement du bulletin intermédiaire	vendredi 13 novembre 2026
Séance rattrapages évaluations continues	Samedi 14 novembre 2026
Vacances d'hiver	24 décembre 2026 au 10 janvier 2027
Séance rattrapages évaluations continues	Samedi 16 janvier 2027
Fin du 1 ^{er} semestre (sauf 2&3EMBi)	vendredi 22 janvier 2027
ES_2&3EMBi	lundi 18 janvier 2027 au mercredi 27 janvier 2027 (fin 2 ^e semestre 2&3EMBi)
Relâches de février	12 février 2027 au 20 février 2027
Séance rattrapages évaluations continues	Samedi 13 mars 2027
Fin des cours pour les compléments de langue MSCI	jeudi 22 avril 2027

Vacances de Pâques	26 mars 2027 au 11 avril 2027
Congé de l'Ascension	jeudi 06 mai 2027 et vendredi 07 mai 2027
Congé de Pentecôte	lundi 17 mai 2027
Séance rattrapages évaluations continues (classes en examens)	Samedi 22 mai 2027
Séance rattrapages évaluations continues (classes sans examens)	Jeudi 27 mai 2027
Fin des cours pour les classes de 2ECGA, 3ECGA, 3EMA, 4EMBi et de la Voie passerelle	vendredi 28 mai 2027
Début de la session d'examen	mardi 30 mai 2027
Fin des cours pour les classes sans examen	Vendredi 11 juin 2027
ES 2&3EMBi	lundi 14 juin 2027 au mercredi 23 juin 2027
Fin de la session d'examens	mercredi 23 juin 2027
Communication des résultats (Voie passerelle ECGA, EMA-EMBi)	Entre le vendredi 25 juin 2027 et le lundi 28 juin 2027 (dates provisoires)

Vacances scolaires vaudoises

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Rentrée scolaire	22 août	21 août	19 août	18 août	17 août	23 août	21 août	20 août	26 août
Lundi du Jeûne fédéral	19 septembre	18 septembre	16 septembre	22 septembre	21 septembre	20 septembre	18 septembre	17 septembre	16 septembre
Vacances d'automne	15 au 30 octobre	14 au 29 octobre	12 au 27 octobre	11 au 26 octobre	10 au 25 octobre	9 au 24 octobre	14 au 29 octobre	13 au 28 octobre	12 au 27 octobre
Vacances d'hiver	24 décembre 2022 au 8 janvier 2023	23 décembre 2023 au 7 janvier 2024	21 décembre 2024 au 5 janvier 2025	20 décembre 2025 au 4 janvier 2026	24 décembre 2026 au 10 janvier 2027	24 décembre 2027 au 9 janvier 2028	23 décembre 2028 au 7 janvier 2029	22 décembre 2029 au 6 janvier 2030	21 décembre 2030 au 5 janvier 2031
Relâches	11 au 19 février	10 au 18 février	15 au 23 février	14 au 22 février	6 au 14 février	12 au 20 février	10 au 18 février	16 au 24 février	15 au 23 février
Vacances de Pâques	7 au 23 avril	29 mars au 14 avril	12 au 27 avril	3 au 19 avril	26 mars au 11 avril	14 au 30 avril	30 mars au 15 avril	19 avril au 5 mai	11 au 27 avril
Pont de l'Ascension (je/ve)	18 et 19 mai	9 et 10 mai	29 et 30 mai	14 et 15 mai	6 et 7 mai	25 et 26 mai	10 et 11 mai	30 et 31 mai	22 et 23 mai
Lundi de Pentecôte	29 mai	20 mai	9 juin	25 mai	17 mai	5 juin	21 mai	10 juin	2 juin
Fin de l'année scolaire	30 juin	28 juin	27 juin	26 juin	2 juillet	30 juin	29 juin	5 juillet	4 juillet
Vacances d'été	1 ^{er} juillet au 20 août	29 juin au 18 août	28 juin au 17 août	27 juin au 16 août	3 juillet au 22 août	1 ^{er} juillet au 20 août	30 juin au 19 août	6 juillet au 25 août	5 juillet au 24 août



Ce QR code permet d'ajouter toutes les dates
des vacances scolaires vaudoises dans votre agenda.

Vacances scolaires vaudoises → 2031

<u>PLAN</u>	<u>1</u>
--------------------	-----------------

<u>CONTACT</u>	<u>2</u>
-----------------------	-----------------

<u>NUMEROS D'URGENCE</u>	<u>2</u>
---------------------------------	-----------------

<u>1. DIRECTION, ADMINISTRATION, SERVICES</u>	<u>3</u>
--	-----------------

DIRECTION	3
ADMINISTRATION	4
SECRETARIAT, RH ET COMPTABILITE	4
ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN	4
RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN	4
CAFETERIA	6
BIBLIOTHEQUE	6
CONCIERGERIE	7
SERVICE INFORMATIQUE	7

<u>2. ENCADREMENT PEDAGOGIQUE</u>	<u>8</u>
--	-----------------

CONSEILLERS DE CLASSE ET AUX ETUDES	8
RESPONSABLES DE FILE	10

<u>3. GENERALITES ET ORGANISATION</u>	<u>11</u>
--	------------------

<u>4. ENGAGEMENT PERSONNEL DES ETUDIANT·E·S</u>	<u>12</u>
--	------------------

<u>5.</u>	<u>QUELQUES POINTS ADMINISTRATIFS</u>	<u>14</u>
------------------	--	------------------

<u>6.</u>	<u>CALENDRIER SCOLAIRE ET SEMAINES DE COURS</u>	<u>16</u>
------------------	--	------------------

MEMENTO	18
----------------	-----------

<u>VACANCES SCOLAIRES VAUDOISES -> 2031</u>	<u>20</u>
---	------------------

